



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 mars 2024, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Hervé MARITON Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Marcel BONNARD à Jean Louis BAUDOUIN ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Audrey CORNEILLE à Jean Pierre POINT ; Agnès FOUILLEUX à Rodène BODIN-CASALIS ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Dominique MARCON à René-Pierre HALTER ; Jean-Marc MATTRAS à Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE à Christophe LEMERCIER ; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT ;
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

**Evolution des tarifs de location de la flotte des VAE**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

Depuis 2018, la CCCPS a initié la mise en place d'un système de location, pour permettre aux usagers de découvrir le vélo à assistance électrique (VAE) et ses avantages. Ce système de location connaît un grand succès auprès des habitants du territoire qui, pour nombre d'entre eux, s'orientent ensuite vers une acquisition de leur propre vélo.

La CCCPS possède aujourd'hui une flotte de 33 VAE (dont un pour les déplacements professionnels des agents de la CCCPS).

La location se déroule sur 4 sites grâce à 3 partenaires. Le Forum à Saillans ainsi que Crest'Actif et Dromolib à Crest viennent en effet compléter la location au siège de la CCCPS à Aouste-sur-Sye.

La répartition actuelle par lieu et par durée est celle-ci :

Durée de location	CCCPS	Le Forum	Crest'actif	Dromolib
Nombre actuel de vélos/structure	6 dont 1 vélo pro	4	3	5
Nombre à venir de vélos/structure	15 dont 1 pro	6	5	7
15 jours	0	6	5	7
1 mois				
3-6-9 mois	14	0	0	0



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Depuis la mise en place des nouvelles modalités de location en avril 2022 (longue durée et 1euro/jour), le service de location tourne bien et les VAE sont désormais loués toute l'année.

Pour entretenir la flotte dans un bon niveau de service, il est nécessaire d'avoir à la fois de la maintenance mais aussi de prévoir des réparations au fil de l'eau ainsi que le remplacement périodique de certains accessoires (sacoques notamment).

L'ensemble de ces coûts de gestion ne sont pas couverts par les recettes perçues.

Actuellement, le tarif est de 1€/jour quel que soit la durée de location. Ainsi et pour répondre à l'objectif d'auto-financement du service de location de VAE, il est proposé de passer la location des VAE à 1.5 euro/jour.

Les nouveaux tarifs proposés en fonction des durées seraient dès lors les suivants :

Durée	Anciens tarifs VAE	Nouveaux tarifs VAE
15 jours	15 €	22,5 €
1 mois	30 €	45 €
3 mois	90 €	135 €
6 mois	180 €	270 €
9 mois	270 €	405 €

Il est proposé que ces nouveaux tarifs soient appliqués pour toutes les locations débutant à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## **II. Objet de la délibération**

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de valider les nouveaux tarifs pour le service de location des VAE sur la base de 1,5 € par jour quel que soit la durée de location et pour toutes les locations débutant à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## **III. Visas**

VU la délibération du 28 mars 2018 sur la convention de mise à disposition des VAE et accessoires ;  
VU l'avis de la Commission « Energie et Mobilité pour un territoire en transition écologique » du 20 novembre 2023 ;

Vu l'avis de l'Exécutif du 5/10/2023 ;

VU l'avis de la Commission Finances et du Bureau 12/03/2024 ;

## **IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) de valider les nouveaux tarifs de location de VAE 1,5 € par jour quel que soit la durée de location et pour toutes les locations débutant à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à la mise en œuvre de cette délibération.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**V. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**VI. Annexe**

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Catherine MERIEAU  
Secrétaire de séance

Le 28 mars 2024  
Au registre sont les signatures  
Denis BENOIT  
Président

